

Nos honoraires d'agence T.T.C.

<u>Vente</u>

PRIX DE VENTE TTC hors honoraires	HONORAIRES charge acquéreur	PRIX DE VENTE TTC hors honoraires	HONORAIRES charge acquéreur
De 10 000 € à 89 999 €	7 000 €	250 000 € à 266 999 €	15 000 €
90 000 € à 104 999 €	7 250 €	270 000 € à 299 999 €	16 000 €
105 000 € à 119 999 €	7 500 €	300 000 € à 349 999 €	17 000 €
120 000 € à 134 999 €	8 000 €	350 000 € à 399 999 €	19 000 €
135 000 € à 149 999 €	9 000 €	400 000 € à 449 999 €	21 000 €
150 000 € à 164 999 €	10 000 €	450 000 € à 499 999 €	23 000 €
165 000 € à 179 999 €	11 000 €	500 000 € à 549 999 €	25 000 €
180 000 € à 194 999 €	11 750 €	550 000 € à 649 999 €	27 000 €
195 000 € à 209 999 €	12 500 €	650 000 € à 699 999 €	29 000 €
210 000 € à 229 999 €	13 000 €	A partir de 700 000 €	4.50 %
230 000 € à 249 999 €	14 000 €		

Barème applicable aux mandats signés à compter du -Garantie financière BPA NANTES – 1 rue Françoise Sagan – 44800 SAINT HERBLAIN

Location

Honoraires de locations facturées au bailleur et au locataire:

Pour les visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail :

- Zone tendue : logement < à 40m² : 10 € / m² ; < à 80m² : 9 € / m² ; < à 150m² : 8 € / m² ; > 150m² : sur devis sans dépasser le plafond fixé par la législation en vigueur au m²
- Pour les autres communes : logement < à 40m² : 8 € / m² ; < à 80m² : 7 € / m² ; < à 150m² : 6 € / m² ; > 150m² : sur devis sans dépasser le plafond fixé par la législation en vigueur au m²

Pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée : Toutes zones confondues et métrages confondus : 3 € / m²

- Honoraires de locations commerciales : 15% du loyer annuel HT à la charge du preneur
- Honoraires de locations saisonnières: 25% TTC du montant du loyer à la semaine ou quinzaine, 20% TTC du montant du loyer au mois à la charge du preneur